

à l'avis de quelqu'un, j'aime mieux croire l'ingénieur en chef du département que le député de Middlesex-nord.

M. SPROULÉ : Tout ce que je peux dire à l'honorable ministre, c'est qu'un entrepreneur raisonnerait autrement. J'en ai vu quelques-uns calculer le chiffre de certaines entreprises concernant la construction de jetées, et ils font une grande différence entre l'exécution de travaux dans l'eau, près de la rive, là où l'eau est calme, et l'exécution de travaux au large, là où l'eau est exposée au vent et est beaucoup plus profonde. Ils ne sont pas d'avis qu'il faudrait faire ces travaux pour le même prix. Je demanderai à l'honorable ministre s'il veut bien déposer le rapport de l'ingénieur concluant à la substitution de matériaux en question.

L'honorable M. HYMAN : Je m'en ferai un plaisir.

M. SHERRITT : Je lui demanderai aussi de déposer une liste des soumissions.

L'honorable M. HYMAN : Je ne puis donner une liste des soumissions à présent, elles sont sous clef au département. Mais je la déposerai demain.

Ports, rivières et ponts, réparations en général, \$15,000.

M. CLANCY : Où en est rendu l'ouvrage à faire dans la rivière Sydenham? Il ne paraît pas y avoir de crédit, cette année, ni au budget supplémentaire, ni au budget principal, pour le creusement de cette rivière. L'honorable ministre se rappellera peut-être que, l'année dernière, nous avons voté \$5,800 pour ces travaux, mais qu'on ne les a pas encore commencés. Il est peut-être en état de dire à quoi il faut attribuer ce retard?

L'honorable M. HYMAN : L'ingénieur en chef me dit qu'on a commencé à creuser. Voulez-vous parler du creusement à faire dans la rivière Sydenham elle-même?

M. CLANCY : Oui.

L'honorable M. HYMAN : Il s'est fait un peu de creusement dans les environs de Dresden. Il s'en est fait aussi à Mitchell's-Bay et à l'embouchure du Chehal-Ecarté. S'il est nécessaire d'en faire davantage, le département se fera voter un crédit à cette fin ou bien il prendra l'argent à même le crédit général.

M. CLANCY : Il s'est échangé de la correspondance à ce sujet. L'honorable ministre aurait-il la bonté de reprendre ce sujet après six heures? Je désire qu'il dépose cette correspondance.

L'honorable M. HYMAN : Je ne puis me la procurer maintenant; elle est sous clef, au département. Mais je me ferai un plaisir de la déposer.

M. CLANCY : Lorsqu'il s'agira du crédit supplémentaire?

L'honorable M. HYMAN : Oui, je la déposerai.

M. CLANCY : Déposerez-vous toute la correspondance échangée au sujet des travaux qui se font actuellement à ces endroits en particulier?

L'honorable M. HYMAN : Si l'honorable député désirait prendre la connaissance de cette correspondance il n'avait qu'à demander le dépôt. Mais elle est très volumineuse et je ne voudrais pas faire de promesse que je fusse incapable de remplir.

M. CLANCY : Je suppose bien qu'à cette époque de la session l'honorable ministre ne viendra pas prier les députés de demander le dépôt de correspondances. Je sais quelle est la correspondance qu'il faudrait déposer et je sais aussi qu'elle peut être déposée en dix minutes.

L'honorable M. HYMAN : L'item en discussion est celui-ci :

Ports, rivières et ponts, réparations et améliorations en général, \$15,000.

Je crois bien que l'honorable député ne me demandera pas de déposer toute la correspondance relative à cet item. S'il veut me dire précisément de quelle partie il désire prendre communication, je la déposerai.

M. CLANCY : J'ai posé une question au sujet de cet item parce qu'il n'y avait pas d'item au budget par rapport à l'amélioration de la rivière Sydenham. La partie de la correspondance dont je désire prendre communication, c'est celle qui a trait à la dépense de \$5,800, à l'ouvrage fait dans la rivière Sydenham, à l'embouchure du Chehal-Ecarté, et à ce qu'on appelle le Chehal-Ecarté des passagers de l'Est, qui se jette dans le lac Sainte-Claire. L'ingénieur en chef du département des Travaux publics comprendra ce que je veux dire. C'est là toute la correspondance qu'il me faut.

M. BLAIN : L'honorable ministre voudrait-il expliquer cet item et dire où l'argent sera dépensé?

L'honorable M. HYMAN : C'est un item général que le département demande toujours, afin de pourvoir aux cas d'urgence, comme dommages causés à un quai par une tempête. Le département a jugé qu'il devrait avoir à sa disposition une somme générale à même laquelle il pourrait faire immédiatement des travaux de ce genre.

M. BLAIN : L'honorable ministre voudra bien se rappeler que je lui ai signalé certaines réparations à faire à Port-Crédit. Je voudrais savoir si une partie du crédit actuel pourra être consacrée à l'exécution de travaux de cette nature?

L'honorable M. HYMAN : Oui, s'il s'agissait de travaux de peu d'importance. Si j'ai bien saisi le sens de notre conversation de l'autre jour, il s'agit de travaux à faire par suite du creusement que nous avons fait à Port-